

**PROJET  
COMPLICES POUR L'ÉDUCATION FRANCOPHONE**

**BILAN PROVISOIRE DES ACTIVITÉS  
TENUES LE 18 SEPTEMBRE 2004**

**Cégep de Sorel-Tracy**

**23 septembre 2004**

Ce document a pour but de présenter sommairement les résultats des activités tenues lors de la journée de travail du 18 septembre 2004, en y intégrant les résultats de la plénière de la journée du 17 septembre.

Le but des travaux de la journée du 18 septembre était de s'assurer que les principaux partenaires de l'implantation d'un programme de formation en Techniques de gestion de l'économie sociale en Saskatchewan pourraient définir les grandes lignes des aménagements à apporter au programme québécois d'origine et de cibler les principaux chantiers à ouvrir.

## **DÉMARCHE DE SOUTIEN À L'IMPLANTATION**

La démarche d'implantation retenue comprendra :

- une rencontre initiale d'une journée en Saskatchewan, le 18 septembre 2004;
- un support à la formation de formateurs et à l'implantation du programme
- à partir d'activités pratiques,
- de travail personnel,
- d'échanges par vidéoconférence,
- téléphone
- Internet (site Web);
- une recherche de financement
- des rencontres avec des partenaires du Québec selon les secteurs.

En ce qui concerne la formation des intervenants (formateurs), il faudra recruter des formateurs compétents reconnus par leurs pairs. Des formateurs du Québec devraient également intervenir. Le transfert du savoir devra s'étaler sur une période de 3 ans

## **CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME**

L'objectif général du programme au Québec est de : *Préparer des techniciens en gestion dans le domaine de l'économie sociale et des groupes communautaires.*

En Saskatchewan, dans l'objectif général du programme on ne mentionnera plus «groupes communautaires» car les termes « économie sociale» sont inclusifs.

Le titre de l'AEC est maintenu tel quel ainsi que les objectifs :

- s'insérer efficacement en entreprise
- s'approprier les valeurs du secteur
- approfondir ses compétences personnelles et professionnelles
- devenir un acteur conscient de son rôle dans le développement de l'entreprise ou de l'organisme et du domaine

Les domaines d'exercice des compétences au Québec sont les suivants :

- la gestion des ressources humaines
- la gestion financière
- la gestion des ressources matérielles
- la gestion du marketing
- la responsabilité légale
- l'organisation
- l'analyse contextuelle et de la connaissance du milieu
- la planification et du développement de l'organisation.

En Saskatchewan, on y ajoutera un domaine concernant l'intervention en tant qu'agent de développement.

De plus, les thématiques suivantes devront être prises en compte :

Aspects philosophiques et historiques  
Analyse dynamique de la communauté  
Notions de base marketing et gestion financière  
Résolution de conflits  
Cheminement culturel identitaire  
Cours pertinents du cégep  
Gestion de bénévoles  
Compétences génériques  
Rôles et responsabilités du CA

Formation en leadership (changement de paradigme)  
Gestion de projet  
Lecture du milieu  
Gestion des ressources humaines  
Communiquer en public  
Animation de groupes  
Gestion par résultats  
Communication claire  
Besoins particuliers de la communauté

## **ADAPTATION DU PROGRAMME**

Les cours du programme au Québec sont structurés comme suit :

### **Session 1**

Introduction à la profession et stage d'observation  
Étude du milieu des groupes communautaires  
Étude du milieu des entreprises d'économie sociale  
Rédaction et communication du milieu comm.

### **Session 2**

Initiation au droit et réglementation du milieu  
Initiation à la gestion démo. d'un organisme  
Initiation à la gestion financière d'entreprise ou d'organisme du milieu  
Vision territoriale du développement

### **Session 3**

Techniques de recherche et d'analyse  
Initiation à la démarche de projet  
Initiation à la démarche de relation publique  
Stage d'intégration

### **Session 4**

Pratique d'entrepreneuriat collectif et d'approche communautaire  
Stage en entreprise d'économie sociale ou dans un groupe communautaire  
Intégration au marché du travail

Bien que la plupart de ces cours et leur place dans le programme conviennent aux besoins de formation en Saskatchewan, on devra procéder à certains ajustements, s'il y a lieu. Ainsi, on devra adapter le cours «Introduction à la profession et stage d'observation à la réalité de l'agent de développement» (un programme sur ce sujet est donné au cégep de Saint- Félicien)

**Un travail majeur et nécessaire devra prendre effet avant de démarrer les travaux sur le programme : il s'agira de clarifier le rôle et les caractéristiques de l'agent de développement.**

De plus, ces travaux préparatoires à la formation permettront de «rendre plus attrayant» le travail d'agent de développement lors du recrutement.

La formation devra tenir compte d'un certain nombre de paramètres reflétant la réalité fransaskoise ; les éléments suivants ont été mentionnés :

Recourir à des formateurs fransaskois  
Être accessible à tous  
Tenir compte de la formation linguistique  
Respecter les lois de la Saskatchewan  
Se référer au Plan de développement global  
Choisir les cours selon les besoins (modules?)

Utiliser Socrate  
Inclure les thèmes Culture et identité  
Établir des liens avec les spécificités  
S'inspirer des régions du Québec  
Établir des communautés de pratiques  
Viser les agents de liaison d'abord  
Définir l'économie sociale fransaskoise  
Adapter à la définition du rôle de l'agent de développement

La formation sera également influencée par les facteurs suivants :

Les formateurs et la communauté  
Le roulement  
Le besoin d'outiller la relève  
La valorisation de ce que l'on fait  
Les demandes de subventions  
Un éventail de ressources adéquates  
L'engagement (coeur) des employés  
L'éloignement/isolément  
Les besoins d'échanges  
Les distinctions intercommunautés  
La détermination  
La débrouillardise  
Les niveaux de vocabulaire différents  
Les exigences de travail

Une infrastructure francophone faible  
Le complexe minoritaire  
L'exode rural et provincial  
Les risques culturels  
Un réseau intégré et cohérent  
L'appui juridique BMLO  
Une économie rurale à risques  
La créativité  
La taille des communautés  
Des associations multiples et variées  
L'expertise existante  
Une nécessaire collaboration avec la majorité

## **PRATIQUES ET MÉTHODES D'INTERVENTION**

Au Québec, la formation a été conçue avec le milieu et pour le milieu; elle est basée sur les compétences et est modulaire. Comme tenu du fait que la formation en Technique de gestion d'entreprise d'économie sociale et de groupe communautaire s'adresse souvent à un public qui a déjà une expérience de terrain, cette formation intègre un processus de reconnaissance des acquis et comprend des stages dans le milieu de l'économie sociale et des groupes communautaires. Enfin, elle est enseignée par les professionnels du secteur qui sont soutenus dans leur rôle par des professionnels du domaine de l'éducation et de la formation.

En Saskatchewan, cette formation devra s'adapter aux réalités locales et tenir compte des pratiques existantes en ce qui concerne le support de l'encadrement, la formation de formateurs, les caractéristiques des formateurs et des clientèles, les aspects psychopédagogiques notamment les approches, les méthodes et les techniques.

## **ADAPTATION DE LA DISPENSATION DU PROGRAMME**

Cette formation prendra en compte les réalités fransaskoises relatives aux enjeux suivants : la langue comme véhicule de construction identitaire et culturel, l'histoire, la géographie, les aspects socio-économiques...

Afin de s'assurer que la diffusion de la formation est adaptée aux réalités de la Saskatchewan, il faudra procéder à l'arrimage de plusieurs modes de livraison de cours. Il s'agira de lier, par exemple, la formation à distance (virtuelle) à la formation sur place (présentielle) et proposer une variété de moyens de livraison. Il faut souligner que l'intérêt dans cette approche est de permettre à un plus grand nombre d'intervenants ou d'intervenantes communautaires de suivre cette formation. Le maître-mot dans cette formule est «flexibilité». On devra obtenir des groupes suffisants par régions et recourir aux ressources existantes. Le mentorat anciens/nouveaux (voir Socrate) en serait un exemple. Ces derniers devraient posséder au moins une 1<sup>ère</sup> année de pratique.

En ce qui concerne les stages coopératifs, on devra développer une idée commune puis déterminer les partenaires susceptibles de faciliter l'accompagnement des stagiaires.

Enfin, il faudra préparer le terrain afin que ces travaux soient bien reçus par les communautés fransaskoises. À cet effet, il y a lieu de prévoir une approche en vue de sensibiliser les acteurs de terrain (les Conseils d'administration, les responsables d'entreprises d'économie sociale, les élus locaux...)

## **MODALITÉS DE GESTION**

Les modalités de gestion du programme devront être précisées en ce qui a trait à la gestion du programme en Saskatchewan, au regard de la validité pédagogique et de la reconnaissance de structures éducatives au Québec et en Saskatchewan. Il faut cependant retenir qu'il y a un intérêt en ce qui concerne la reconnaissance du programme par la province (la Saskatchewan) et par le ministère de l'éducation du Québec. S'agissant de la reconnaissance provinciale du programme, il est prévu d'entreprendre des démarches en vue de faire reconnaître cette formation par SIAST. Au niveau du Québec, le Cégep de Sorel-Tracy s'engage à voir ce qu'il y a lieu de faire pour la reconnaissance au Québec.

Enfin, il s'est avéré utile de définir un plan de travail. Comme première activité, il a été décidé d'organiser, au cours du mois de novembre, une activité de réflexion qui devra avoir pour finalité la définition de l'économie sociale fransaskoise. À cet effet, il est prévu de convoquer plusieurs intervenants et intervenantes communautaires à l'occasion de cette activité à laquelle seront également conviés ceux et celles qui souhaitent participer à cette formation. L'institut français s'est proposé pour la recherche d'une personne ressource susceptible d'agir comme formateur.

Cette première activité, qui sera considérée comme premier cours du programme, permettra également de définir le rôle des agents de développement communautaire, de procéder à une clarification de leurs tâches au quotidien et de voir ce qu'il faut faire pour procéder à la valorisation de cette profession.

## PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Pour la suite des travaux, un premier canevas sera bâti par les deux parties (la Saskatchewan et le Québec) :

Thèmes	A 04	H0 5	P 05	E 05
Démarche de soutien				
Caractéristiques du programme				
Pratiques et méthodes d'intervention				
Adaptation du programme				
Adaptation de la dispensation				
Modalités de gestion pratique				
Travaux et étapes				